# Le PECQ !

MAGAZINE D'INFORMATION DES ALPICOIS

**VOTRE VILLE**/P.6

## La démarche QUALIVILLE®

**DOSSIER**/P.16

## LE PLAN LOCAL D'URBANISME

**ZOOM**/P.24

## Tous à la ferme !

# 406 / Mai 2021

RE/MAX

**Vous avez le bien immobilier, nous avons les acheteurs**

Votre projet immobilier ?
Parlons-en !

Achat - Vente - Location - Gestion
Centre Commercial Grandes Terres, Marly-le-Roi - 01 39 58 00 05 - initial@remax.fr

Depuis 1988 : une vraie connaissance du métier et de notre ville

MILLON
Maison de ventes aux enchères depuis 1928

**CONNAISSEZ-VOUS LA VALEUR DE VOS BIJOUX & OBJETS D'ART ?**

PERMANENCES D'ESTIMATIONS GRATUITES
AU PORT-MARLY ET À VILLENNES SUR SEINE*

***et sur rendez-vous à votre domicile dans l'ensemble des Yvelines****

*Adjugé 51 000 €*

*Adjugé 46 000 €*

*Adjugé 85 000 €*

*Adjugé 13 000 €*

*Adjugé 22 000 €*

**Contact**
Camille DUTOT
Expert en objets d'art
06 89 51 29 82

**Informations**
www.millon.com
cdutot@millon.com
Facebook - Instagram

OVV - n° 2002-379

***VENDEZ VOS TRÉSORS AUX ENCHÈRES À PARIS DROUOT !***

**dans le respect des règles sanitaires à cette date*

**MILLON DROUOT** - 19, rue de la Grange Batelière - 75009 Paris - 01 48 00 94 26

# Résidence Marconi

Maison de retraite médicalisée

**La résidence Marconi accueille des résidents en perte d'autonomie dans un cadre raffiné et médicalisé.**

- Accueil en séjour temporaire d'été
- Sortie d'hospitalisation, indisponibilité pendant les vacances, besoin de repos du proche aidant
- Unité dédiée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles neuro-évolutifs
- Professionnels soignants présents 24/24 - 7j/7
- Espaces bien-être, restauration & gastronomie, activités culturelles variées

**Vous souhaitez confier votre proche pour la période estivale ?** Appelez-nous au 01 30 09 85 00

6 rue Marconi 78400 Chatou | residencemarconi.lna-sante.com

LNA SANTÉ
*Soigner et prendre soin*

## Laurence Bernard
Maire du Pecq

Voilà quatre ans que nous avons adopté notre Plan Local d'Urbanisme, notre fameux "PLU". C'est désormais le document principal auquel les Alpicois comme la mairie se réfèrent pour déterminer ce qu'ils peuvent construire ou aménager sur notre territoire. Je sais à quel point ce sujet est sensible, car il touche au cœur de nos exigences individuelles et collectives. Permettre à chacun de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ni à la ville : voilà la difficile tâche d'un document d'urbanisme. C'est d'ailleurs pourquoi je m'étais battue, comme tous mes homologues de la communauté d'agglomération, pour que les maires en conservent la responsabilité au lieu de la confier à l'intercommunalité : cette compétence doit, à mon sens, rester aussi proche que possible des citoyens.

Un document aussi important et aussi sensible ne doit donc être retouché qu'avec prudence. Mais il ne peut rester immuable quand les circonstances changent. Or, depuis 2017, la situation de notre ville a bien changé. D'abord, nous sommes parvenus à atteindre l'objectif fixé par la loi de 25% de logements sociaux sans densifier la ville, grâce à une politique privilégiant toujours la reconversion d'immeubles existants à la construction de nouveaux bâtiments. Dans le même temps, nous sommes confrontés à une pression croissante des promoteurs pour construire et densifier, notamment dans nos quartiers pavillonnaires. C'est pourquoi il m'a semblé nécessaire d'adapter notre PLU à ces nouvelles circonstances, avec deux objectifs : réduire les exigences de logements sociaux sur plusieurs secteurs, puisque c'est désormais inutile, et donner les moyens à la commune de lutter contre la densification, tout en apportant quelques corrections qui s'étaient révélées nécessaires à l'usage depuis quatre ans. Vous trouverez tous les détails dans le dossier de ce numéro de votre magazine.

**Donner les moyens à la commune de lutter contre la densification.**

Parce que je sais combien notre PLU est un document sensible, je suis très attentive à ce que sa révision fasse l'objet d'une véritable concertation. Les mesures sanitaires nous empêchent d'organiser des réunions publiques, mais une enquête publique a été menée par un commissaire enquêteur indépendant, qui a pu recueillir les remarques, critiques et suggestions des Alpicois intéressés. Je regrette les fausses rumeurs grossières qui ont circulé ces derniers temps, selon lesquelles la ville aurait eu l'intention de détruire des écoles pour y construire des logements sociaux – vous l'aurez compris, c'est exactement le contraire de la vérité. Mais je me réjouis aussi que des remarques très pertinentes aient été formulées dans le cadre de cette consultation, et je tiens à remercier ceux qui y ont participé. Soyez assurés que nous saurons les écouter et en tenir compte, comme je l'avais fait lors de l'établissement du PLU lui-même en 2017.

## Sommaire


4>5 **Décryptage**
Élections départementales et régionales

6>11 **Votre Ville**
La démarche Qualiville®

12>13 **Vous**
Le portrait du mois

14>15 **Vos associations**
La Compagnie du Chat

16>23 **Dossier**
Le Plan Local d'Urbanisme

24>25 **Zoom**
Tous à la ferme !

27 **Patrimoine**
Jean Ramain et Gabriel Morel, les deux martyrs alpicois

28>29 **La chronique alpicoise**

30 **Le résumé du numéro**

# ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

LES 20 & 27 JUIN

Les dimanche 20 et 27 juin 2021 auront lieu les élections départementales et régionales. À un mois du scrutin, *Le Pecq* vous décrypte les modalités à connaître avant d'aller voter !

## À quoi servent les élections départementales ?

Les élections départementales servent à élire les conseillers départementaux, pour six ans. Ils forment ainsi le Conseil départemental, qui est renouvelé intégralement. Les électeurs votent pour un binôme composé obligatoirement d'un homme et d'une femme. Les élections sont organisées dans le cadre du canton (une division du département), et chaque canton élit un binôme. Le Conseil départemental gère divers dossiers :

- **L'action sociale** (versement du RSA, de l'Aide Sociale à l'Enfance, etc.).
- **La construction, l'entretien et l'équipement des collèges**
- **L'entretien des routes départementales, des ports fluviaux et des itinéraires cyclables**
- **La conservation du patrimoine**
- **Les activités sportives et culturelles à l'échelle du département**

## À quoi servent les élections régionales ?

Les élections régionales servent à élire les membres du Conseil régional, également pour une durée de six ans. Le Conseil régional s'occupe de plusieurs éléments :

- **Le développement économique de la région**
- **La gestion des transports publics**
- **La gestion des fonds européens attribués à la région**
- **La construction, l'entretien et l'équipement des lycées**
- **L'aménagement du territoire et de l'environnement**

## Des modes de scrutin qui diffèrent

Scrutin majoritaire à deux tours pour les départementales : le binôme est élu au 1er tour s'il obtient au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %) et un nombre de suffrages au moins égal au quart des électeurs inscrits, au 2nd tour s'il obtient la majorité relative (le plus grand nombre de voix).
Scrutin de liste proportionnel à deux tours pour les régionales : la répartition se fait dès le 1er tour si une liste obtient plus de la moitié des suffrages exprimés ; sinon un 2nd tour est organisé, où seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au 1er tour peuvent concourir.

## Comment connaître mon bureau de vote et voter ?

Votre bureau de vote est noté sur votre carte d'électeur. Si vous n'êtes plus en sa possession et que vous avez oublié votre bureau de vote, vous pouvez appeler la mairie ou vous rendre sur **service-public.fr** pour le connaître.
La carte d'électeur n'est pas obligatoire pour voter, elle vous indique simplement votre bureau de vote. Si vous êtes nouvel électeur, vous recevrez votre carte au plus tard début juin. Si vous ne la recevez pas, vous pouvez toujours aller voter avec votre pièce d'identité. Si votre carte est en cours de délivrance, elle sera à disposition dans le bureau de vote, il vous suffira de la demander au secrétaire qui vous recevra.

**Attention : à l'occasion de ces élections, le bureau de vote n°7 de l'école Félix Éboué est déplacé dans la salle d'escrime du gymnase Marcel Villeneuve.**

## Voter par procuration : quelles démarches suivre ?

**En raison du contexte sanitaire chaque électeur pourra disposer de deux procurations** contre une seule habituellement (pour celles établies en France). En outre, le processus est en partie simplifié. Vous pouvez désormais faire votre demande de procuration en ligne sur le site **maprocuration.gouv.fr.** Mais attention, cela ne vous évitera pas le déplacement obligé dans un commissariat de police ou une gendarmerie pour faire enregistrer celle-ci ! Juste un peu de temps de gagné... Autre nouveauté : le Code électoral précise à présent que *"tout électeur peut, sur sa demande, exercer son droit de vote par procuration"*. Il n'est donc plus nécessaire de justifier pour cela d'une maladie, d'un handicap, d'un déplacement, etc.

## Avec deux élections simultanées, comment sont organisés les bureaux de vote ?

Les 20 et 27 juin, vous voterez pour deux élections (départementales et régionales) mais il n'y aura qu'un seul bureau "physique" avec du personnel. Cependant, si vous souhaitez voter pour les deux élections, vous devrez le faire en deux fois : en effet, les bulletins ne sont pas de même format selon l'élection et la couleur de l'enveloppe change aussi. Et, bien entendu, vous glisserez vos deux enveloppes dans deux urnes distinctes. En ce qui concerne les isoloirs, nous ignorons pour le moment s'ils seront mutualisés ou doublés en fonction de l'élection.

## Quelles sont les mesures sanitaires à respecter ?

Afin de limiter la propagation du virus, le port du masque sera obligatoire au sein du bureau de vote, et les locaux seront régulièrement aérés. Du gel hydroalcoolique et des stylos seront mis à votre disposition, mais nous vous préconisons d'apporter votre propre stylo. De plus, le personnel en place aura en charge de désinfecter régulièrement les stylos utilisés et les isoloirs.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le service Population au 01 30 61 21 21, ou consulter le site internet ville-lepecq.fr

# QUALIVILLE®

## UN LABEL POUR DES SERVICES DE QUALITÉ

Depuis plusieurs mois, Le Pecq s'est lancée dans la démarche Qualiville®. Ce label, une fois obtenu, attestera de l'engagement et de la qualité des services rendus par la Ville aux Alpicois.

En matière de qualité de services publics rendus, la Ville du Pecq n'est pas une novice. En effet, dès décembre 1997, sous la direction d'Alain Gournac, alors Maire, elle obtient le prix du Mouvement Français pour la Qualité. Elle est la première commune de France à recevoir cette distinction. En 1999, elle se voit attribuer une certification Iso sur le même sujet. Là encore, elle est pionnière sur le territoire national. Enfin, en avril 2006, la Ville se voit décerner la Marianne d'Or pour sa démarche qualité et l'engagement de son personnel au service des Alpicois.

Conseiller municipal délégué au Numérique et à la Qualité, afin de mener ce projet à bien. Ce label, certifié AFNOR, est dédié spécifiquement aux collectivités territoriales. Grâce à son référentiel, il permet aux communes qui le convoitent de porter leurs efforts sur les points les plus importants : l'amélioration de la satisfaction des usagers, l'optimisation des services et la valorisation du savoir-faire des agents municipaux. Ainsi, la Ville du Pecq structure son nouvel engagement qualité autour de l'accueil, de l'information, de l'orientation et des réponses à apporter aux usagers.

**ALEXIS GALPIN**

*Conseiller municipal délégué au Numérique et à la Qualité*

*C'était déjà en soi révolutionnaire qu'une commune de la taille du Pecq se lance dans un tel processus. Elle était précurseur dans ce domaine. Aujourd'hui, cette nouvelle certification, mieux adaptée à nos cœurs de métiers, ne fait que renforcer cette tendance. Notre objectif est que les Alpicois bénéficient du meilleur service possible.*

### Des agents toujours mieux formés

Aujourd'hui, Laurence Bernard a décidé d'écrire une nouvelle page dans l'histoire de la qualité des services municipaux en engageant la Ville dans le processus d'obtention du label Qualiville®. Pour cela, elle a missionné Alexis Galpin,

**HÉLÈNE DANTHON**

*Responsable du service Population*

*Pour nous, c'est un moyen de reconnaître et d'améliorer les services fournis par nos équipes. Nous travaillons sur ce label depuis 18 mois. C'est un chantier au long cours qui nous a demandé, entre autres, de former nos agents municipaux.*

Concrètement, les agents concernés sont ceux qui sont en relation directe avec le public, à savoir les services Population, Culturel, Urbanisme, Petite Enfance, Jeunesse et Techniques.

*"Ces agents ont été formés pendant deux mois, à raison de dix personnes par session. Par exemple, nous prêtons une grande attention à la manière de répondre aux administrés*

*par téléphone. De plus, le personnel à maintenant l'obligation de répondre en moins de quatre sonneries afin d'éviter la déperdition d'appels. L'autre nouveauté c'est que les Alpicois vont désormais pouvoir arriver directement sur les postes de leurs interlocuteurs sans passer par le standard. Il s'agit donc que leurs demandes soient prises en compte et traitées rapidement"*, ajoute Hélène Danthon.

### Nouveaux logiciels et nouvelle signalétique

La démarche a également impliqué la Direction des Systèmes d'Information de la Ville, sans qui rien n'aurait pu être possible.

**ALAIN BRIÈRE**

*Directeur des systèmes d'information*

> *Nous avons modernisé l'ensemble du réseau informatique. La finalité, à terme, est que chaque agent puisse réceptionner les appels depuis son ordinateur, comme dans un centre d'appel.*

Qualiville® sert aussi d'accélérateur pour moderniser le logiciel permettant de tracer les courriers reçus.

*"Chaque courrier bénéficiera d'un suivi dès sa réception. Nous saurons, en temps et en heure, les étapes de son traitement et qui est en charge d'y répondre. Le but étant de réduire le délai de réponse à 15 jours ouvrés et 5 jours ouvrés pour un mail. Par ailleurs, cette démarche s'intègre parfaitement dans la dématérialisation globale des procédures administratives prévue en 2022 pour l'ensemble des services publics"*, constate-t-il.

Autre point névralgique : la gestion des rendez-vous qui, depuis la Covid, se prennent prioritairement depuis le site de la Ville. *"Ce qui nous permet de mieux canaliser le flux de visiteurs et ainsi mieux les renseigner"*, assure Hélène Danthon. Pour leur permettre de mieux se repérer, la signalétique du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville va être repensée. Autant d'éléments qui seront pris en considération pour l'obtention du label. *"En septembre, nous allons passer un audit final qui va acter tous les efforts accomplis et qui décidera si nous méritons le label Qualiville®"*, conclut Alexis Galpin. Une fois obtenu, le label est acquis pour quatre ans avec un audit réalisé une fois par an. "Mais, quoi qu'il en soit, la Ville restera vigilante à maintenir son niveau d'engagement de qualité". Rendez-vous donc à l'automne pour le verdict !

# DANIELLE KORN, **BÉNÉVOLE DU CŒUR**

L'association Partage-Rencontre-Échange (PRE) a depuis quelques semaines une nouvelle coordinatrice au Pecq. En effet, Danielle Korn a remplacé Mauricette Maigret à ce poste : *"Mon rôle consiste à trouver, chaque semaine, une écoutante ou un écoutant. C'est-à-dire la ou le bénévole qui viendra tenir une permanence téléphonique dans les locaux du service de la Vie sociale, pour appeler les personnes âgées ou malades qui ont sollicité notre écoute pour quelques minutes de dialogue ou plus si besoin"*, explique-t-elle. Ayant elle-même débuté comme écoutante au sein de l'association, elle précise *"je vais combiner cette nouvelle responsabilité avec ma fonction précédente. C'est important pour moi qui cherche avant tout dans le bénévolat à être utile aux autres, notamment aux plus fragiles"*.

Au regard du parcours associatif de Danielle Korn, on peut légitimement considérer qu'il ne s'agit pas là de simples mots. *"J'ai passé seize ans, entre 2003 et 2019, à l'association Enfance et Partage parce que je pensais qu'il était primordial de recueillir la parole des enfants maltraités en leur rappelant qu'ils ont des droits, les aider et les soutenir ainsi que leurs familles meurtries. Je serais encore dans cette association si le comité des Yvelines n'avait été contraint de fermer ses portes faute de bénévoles"*.

C'est lors du forum des associations 2019 qu'elle découvre Partage-Rencontre-Echange. Intérêt immédiat et réciproque entre une association toujours en recherche de nouveaux bénévoles et Danielle Korn, qui souhaite apporter d'une écoute "utile". *"Quand on s'investit, cela doit venir du cœur. J'ai été attirée par cette association qui s'ingénie à rompre le sentiment de solitude qui peut advenir chez les personnes âgées ou malades et qui tente de maintenir, voire de recréer, du lien social en toute confidentialité"*.

Par ailleurs, elle partage aujourd'hui son activité au PRÉ avec son implication, également bénévole, à l'association SOS Urgence Garde d'Enfants.

**L'association Partage-Rencontre-Échange recherche des bénévoles. Si vous êtes intéressés, contactez le 06 81 88 89 43**

Intercommunalité

# UN CLUEDO GÉANT À CHATOU ET MARLY-LE-ROI !

Jusqu'en octobre prochain, l'Office de Tourisme Saint Germain Boucles de Seine vous invite à participer à deux enquêtes immersives à Chatou et Marly-le-Roi. Chaque mois, venez jouer les Sherlock Holmes pour résoudre "l'énigme de la chambre 23" dans les ruelles anciennes du village royal de Marly-le-Roi, ou "l'affaire du vélocipède" sur l'Île des Impressionnistes à Chatou. En famille ou entre amis, jouez les détectives pour résoudre une enquête palpitante tout en découvrant le patrimoine culturel de ces deux sites chargés d'histoire.

Trouvez les indices disséminés sur votre chemin et rencontrez des personnages intrigants, créés et interprétés par les comédiens de la troupe Artistes et Compagnie. Énigmes, suspens, culture et bonne humeur seront au rendez-vous !

Les dates de "*l'énigme de la chambre 23*" à Marly-le-Roi :

- **dimanche 20 juin**
- **dimanche 29 août**
- **dimanche 26 septembre**

Rendez-vous au Bureau d'Information Touristique,
2 avenue des Combattants, 78160 Marly-le-Roi

Les dates de "*l'affaire du vélocipède*" à Chatou :

- **dimanche 4 juillet**
- **dimanche 10 octobre**

Rendez-vous au Bureau d'Information Touristique,
Île des Impressionnistes, 78400 Chatou

De 15h à 18h - Départ du jeu toutes les 15 minutes
Dernier créneau à 17h (6 personnes maximum par créneau)
Durée : 1h environ - À partir de 6 ans (sous la responsabilité d'un adulte)
Tarifs : 20 € pour 1 participant seul / 30 € par tribu (de 2 à 4 personnes)
Port du masque obligatoire et distanciation respectée
Gel hydroalcoolique à disposition
Parcours en extérieur uniquement. Prévoir de bonnes chaussures
Retrouvez toutes les informations sur seine-saintgermain.fr

En bref

# LA STATUE DE LA RUE DE LA PAIX VUE PAR LES CM1

Voici le témoignage des élèves de CM1 de l'école Claude Érignac sur leur travail concernant la statue située à l'angle de la rue de la Paix et de l'avenue Jean-Jaurès (réalisé avec leur institutrice, Isabelle de Virieu).

*"Nous allions souvent vers ce quartier, depuis notre école, à pied, pour nous rendre à la bibliothèque Flachat. Nous avions remarqué des fouilles sur le chantier de construction de la nouvelle résidence. Et puis, un jour, les immeubles ont remplacé le trou et une statue a été installée. En novembre, la maîtresse nous a proposé une devinette sur le blog de la classe ; il fallait retrouver une curiosité, accessible en passant sur l'eau... Quelques élèves ont trouvé la statue et se sont pris en photo devant. Et ils ont remarqué qu'elle ne portait pas de nom. Alors, la maîtresse nous a demandé d'en trouver un. Nous avons cherché, en réfléchissant à l'endroit où elle était installée. Les personnages représentés n'étaient pas là par hasard...*

*Voilà les noms que nous avons retenus, après un vote en classe : "L'aspirateur temporel" d'Alnour, "La lutte du passé contre le présent" de Capucine, "La décomposition du passé" de Mathis, "Le présent chassant le passé" de Gaspard, "Sauver le passé" de Lilia ou "La bataille du temps" d'Ondine."*

# LA DECHETTERIE DU SITRU OUVERTE TOUS LES JOURS

Après de nombreuses adaptations en 2020, la déchetterie du SITRU vous accueille de nouveau comme à l'accoutumée, sans prise de rendez-vous, avec une plage horaire plus étendue depuis le 1er avril. En effet, en période estivale (jusqu'au 30 septembre) la déchetterie est ouverte du lundi au vendredi de 10h à 19h et les week-ends et jours fériés (sauf 1er janvier, 1er mai et 25 décembre) de 9h à 19h. Pour rappel, il est obligatoire de présenter au gardien votre carte d'accès et pièce d'identité pour entrer.

Plus d'informations sur sitru.fr

En bref

# DÉCLARATION EN LIGNE COMPLIQUÉE ? PENSEZ À L'ESPACE NUMÉRIQUE

Dans la conjoncture actuelle, les pouvoirs publics nous incitent à dématérialiser au maximum nos démarches administratives. Mais cela peut poser problème à certains, pas ou peu familiarisés avec l'utilisation de l'outil informatique. À ceux-là, nous disons : pas d'inquiétude, l'Espace numérique de la Ville est là pour vous et se tient à vos côtés pour vous accompagner dans vos démarches en ligne, **notamment pour votre déclaration de revenus 2021 dont la date limite est fixée au 8 juin à minuit**, au cours d'un rendez-vous individualisé.

Contactez la responsable Laurence Lefèvre au 01 30 61 21 21 ou par mail à emploi@ville-lepecq.org

À Monte-Cristo

# DIMANCHE 13 JUIN MUSIQUE AU CHÂTEAU !

Même sous réserve, l'organisation d'un événement constitue actuellement, en soi... un événement ! C'est pourquoi nous sommes heureux de vous annoncer que, dans la mesure où les conditions sanitaires permettront sa réouverture, le château de Monte-Cristo vous donne rendez-vous, dimanche 13 juin, dans le parc, pour partager (et cela va nous faire du bien) une parenthèse musicale. Plusieurs artistes musiciens et compositeurs seront présents pour vous offrir un répertoire classique et contemporain, allant de compositions du XIXe siècle à nos jours, au rythme des 47 cordes d'une harpe en solo.
Au programme, des pièces musicales de Claude Debussy, Erik Satie, Michel Legrand et du swing, avec les œuvres de Django Reinhardt ou Stéphane Grappelli, interprétées par un quartet de swing manouche avec guitares, violon, saxophone ou contrebasse. Comme l'écrivait le maître de ces lieux : *"Il y a peu d'hommes aussi impressionnables que moi à certaines beautés musicales"*.

De 14h à 18h - Interventions artistiques en intérieur et extérieur.
Pas de places assises. Artistes en position fixe ou déambulatoire.
Pas de réservation préalable
Tarifs (incluant la visite du parc et du château)
Tarif plein : 14 € - Tarif réduit pour les moins de 10 ans : 5 €
Gratuit pour les moins de 3 ans

# QUARTIER MEXIQUE LE TERRAIN DE BASKET REFAIT À NEUF

La Ville a procédé à la rénovation complète du terrain de basket en libre accès situé boulevard de la Libération, en face du stade Louis Raffegeau. Désormais flambant neuf, le terrain a été agrandi, avec un sol resurfacé, de nouveaux panneaux à la même hauteur et bientôt un nouveau marquage au sol. De quoi ravir les jeunes (et moins jeunes) Alpicois, qui se retrouvent en nombre sur ce terrain pour dribbler, shooter et dunker.

Économie

# JULIE SAGOT, UNE ASSURANCE SUR-MESURE

Julie Sagot, agent d'assurance, vous accompagne dans la durée afin d'assurer votre protection sociale et patrimoniale, ainsi que celle de votre famille. Elle vous protège à travers des solutions adaptées couvrant l'ensemble de vos besoins en prévoyance, retraite ou encore en gestion et transmission de patrimoine. Pour les indépendants, elle s'occupe de vous assurer des revenus en cas d'arrêt de travail. Pour vous accompagner au mieux, elle vous propose au préalable un bilan gratuit et complet de votre situation sociale et patrimoniale..

Julie Sagot vous accueille dans son cabinet au 16 bis avenue Charles de Gaulle, du lundi au vendredi de 9h à 19h.
Tél. : 06 23 71 95 90
agencea2p.julie.sagot@axa.fr

# NANCY GUTIERREZ , PSYCHOLOGUE

Psychologue depuis plus de 20 ans et coach vitaliste, Nancy Gutierrez propose des accompagnements en thérapie intégrative. S'appuyant sur les lois du vivant pour espérer un changement positif et durable, cette approche permet d'intégrer toutes les dimensions de la personne. *"Je connais la puissance du mental et ses répercussions sur le psychisme et la santé. J'ai aussi appris que toutes les réponses ne résident pas dans la tête, nous sommes faits aussi d'un corps qui nous influence incroyablement. Prendre en compte cet aspect optimise la thérapie pour une transformation sur du long terme. Ma pratique permet de lever les freins qui empêchent de passer à l'action"*, explique-t-elle. Selon elle, ce changement permet de regagner en vitalité, autant sur le plan psychique que physique, pour reprendre véritablement sa santé en main. Ses domaines d'intervention : souffrance psychique, mal-être lié à une maladie, dévitalisation, voire épuisement (pré-burnout ou burnout avéré), blocages divers (infertilité, relations toxiques, passivité...).

Nancy Gutierrez consulte de 9h à 18h du lundi au vendredi, ainsi que le soir de 21h à 22h, samedi matin sur RDV, en face à face ou en Téléconsultation
La séance dure 50 mn (70 €).
8 avenue du Pasteur Martin Luther King
Tél. : 06 01 44 37 01

## ERRATUM

Dans la rubique économie du mois dernier, une erreur s'est glissée dans l'adresse d'InfoTech. La bonne adresse est le **34 rue du Président Wilson.**

Tribune

## LE PECQ
## Solidaire et éco-citoyen

### Quel projet pour Le Pecq ?

De mandats municipaux en mandats municipaux un projet, baptisé désormais "Cœur de Ville", doit voir le jour. Pour sa création 30 000 m² sont nécessaires. 10 000 réservés à un hôtel et des commerces, 20 000 à des espaces verts. Mais, quel sens donner à cette appropriation ? Pour nous, élus du Pecq Solidaire et Éco-citoyen, cet emplacement doit être le lieu de rencontre des Alpicois. Nous voulons une esplanade centrale naturelle ouverte sur la Seine pour des activités éphémères : marchés hebdomadaires, animations culturelles, sportives ou festives, spectacles de rue. Un espace intergénérationnel, où il fera bon flâner, échanger, et se désaltérer dans un cadre où la nature sera préservée et mise à l'honneur. Pour y accéder, sans surcroît de circulation, une passerelle réservée aux piétons et aux mobilités douces entre les deux rives de la Seine sera la bienvenue. Il est impératif que nous nous prononcions sur ce projet à travers nos conseils de quartiers ou lors d'une consultation publique, car il en va non seulement de nos deniers mais surtout de la manière dont nous souhaitons vivre et nous projeter dans la cité.

***Suivez Le Pecq Solidaire Éco-citoyen sur Facebook***

**Grégory Buys,**
**Agnès Thebaud,**
**Alain Balcaen,**
**Isabelle Bougeard**

# Carnet

## LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL...

**souhaitent** la **bienvenue** à

| | |
|---|---|
| 03/02/2021 | Louise CAYUELA |
| 08/02/2021 | Inès BOUMENDIL |
| 17/02/2021 | Paul NDJOKO |
| 27/02/2021 | Léandre VALENCIA AGUAYO |
| 03/03/2021 | Liam FERREIRA CALVAO |
| 03/03/2021 | Théodore PHELIPEAU |
| 16/03/2021 | Mattis DESCHAMPS GAOUAOUI |
| 17/03/2021 | Eliana POSMANTIR |
| 17/03/2021 | Isaïah CHEVILLARD |
| 17/03/2021 | Prune de JULIEN de ZÉLICOURT |
| 20/03/2021 | Albane MARTINS |
| 21/03/2021 | Loan GORON CALLAC |
| 23/03/2021 | Stella SEIRAFI FAR |
| 29/03/2021 | Elia MEZIANE |
| 01/04/2021 | Gabriela DUARTE |
| 14/04/2021 | Victor POULIGUEN |

**présentent** leurs **sincères condoléances** aux **familles** de

| | |
|---|---|
| 21/03/2021 | Celso PELLARIN |
| 24/03/2021 | Sophie MAVRAGANIS veuve GUIGNEMENT |
| 25/03/2021 | Isabel MARTINEZ RAMOS veuve COURAU |
| 26/03/2021 | Jean DUPIN |
| 30/03/2021 | Frantz BOUCRAUT |
| 02/04/2021 | Pascale MASON épouse DAVID |
| 04/04/2021 | Rémy LEMOINE |
| 05/04/2021 | Claude LOUZON |
| 06/04/2021 | Vincent NOIZET |
| 08/04/2021 | Raymond DEGRÉ |
| 10/04/2021 | Philippe CORTIN |
| 12/04/2021 | Françoise POULET |
| 17/04/2021 | Drezla SCHÖNBUCH veuve FASSBENDER |
| 18/04/2021 | Pierre VINOT PREFONTAINE |
| 19/04/2021 | Thierry BOUGAS |
| 19/04/2021 | Marie TOUCHARD veuve LE JONCOUR |
| 21/04/2021 | Sylviane GILIBERT veuve JEANNOT |
| 28/04/2021 | Moïse LÉVY |

In memoriam

## JEAN COLL NOUS A QUITTÉS

La Ville du Pecq a appris avec tristesse le décès de Jean Coll, survenu le 29 avril 2021 à Chatou, à l'âge de 99 ans.

Ayant vécu au Pecq entre 1965 et 1993, Jean Coll fut le premier adjoint de Françoise Colas, Maire de 1983 à 1990. Toujours dévoué aux autres et prêt à rendre service, Jean Coll était chargé des affaires générales, des travaux et de la sécurité, une fonction dont il était très fier. De nature curieuse, il était féru de lecture, et possédait énormément de livres sur bien des sujets : la politique, la religion, la science, et l'Algérie, son pays natal. Membre de l'armée de l'air et des troupes de Libération de la France lors de la Seconde Guerre mondiale, il fut ensuite bénévole à l'Union Nationale des Combattants. Très actif au niveau associatif, il était également membre du club Albert Mangin, club de loisirs et de rencontres pour nos aînés, dont sa femme Raymonde était vice-présidente. Jean Coll s'est vu remettre la médaille d'argent de la Ville en septembre 1990. La Ville adresse ses plus profondes et sincères condoléances à sa famille et ses amis proches.

VOUS

# MATHIEU MARAIO

APNÉISTE

# LE GRAND BLEU

Mathieu Maraio a l'ivresse des profondeurs. Mué par un rêve d'enfant, cet "homme poisson" est devenu un apnéiste hors-pair.

Au plus profond de ses souvenirs d'enfance, il y a le choc *Le Grand Bleu*, le film culte de Luc Besson, qui marquera Mathieu Maraio à jamais. Le début de l'histoire. *"D'aussi loin que je me souvienne, j'ai toujours été attiré par la mer et ses profondeurs. L'eau est l'élément central de ma vie. J'aime les fonds marins, le calme qui s'en dégage. Je plonge dans un autre monde où je me déleste de tout. Plus rien n'a d'importance, à part la respiration que l'on doit gérer comme une ressource rare, qu'il faut savoir économiser".* Dès son plus jeune âge, sa mère l'entraîne à la piscine et il plonge la tête la première dans le grand bain, alors qu'il sait à peine nager. *"J'avais peut-être quatre ou cinq ans. C'était déjà inscrit en moi, je crois",* constate Mathieu. Fidèle à lui-même, il passe toutes ses vacances estivales les pieds dans l'eau, évidemment. Et c'est tout naturellement qu'il complète son parcours en pratiquant pendant plus de dix ans la natation en compétition.

> **Quand je plonge, plus rien n'a d'importance, à part ma respiration, que je dois gérer.**

### Aussi profond que l'océan

Parallèlement, le jeune homme entame des études dans le tourisme. *"J'avais envie de mouvement et de voyages",* justifie-t-il. Mais il veut aussi se rendre utile. Il bifurque alors et prend la direction de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris au sein de laquelle il se spécialise dans le sauvetage aquatique. Si, l'air de rien, il se rapproche de son rêve, il est avant tout, à ce poste, dans l'urgence de sauver des vies. *"Nous étions les premiers dépêchés sur place pour repérer et repêcher les victimes",* explique-t-il. Une période qui dure cinq ans et qu'il chérit encore aujourd'hui.

À la fin de son contrat, Mathieu décide de changer de décor et d'air. Il prend la direction des Philippines où il donne des cours d'apnée. Il revient en France pour la saison estivale en tant que sauveteur secouriste pour surveiller les baigneurs sur les plages. Il tiendra ce rythme pendant trois ans. *"C'était très agréable car j'avais la sensation d'être en été toute l'année !",* avoue-t-il. C'est aux Philippines qu'il découvre l'univers compétitif qui entoure la discipline. Une révélation et une impression de retour aux sources. *"Pratiquer l'apnée, c'est être à l'écoute de soi, de ses sensations. Il faut connaître parfaitement le fonctionnement de son corps pour en prendre le contrôle, apprendre à bien respirer avant de retenir son souffle et être au calme avant la plongée. Car en-dessous, le stress n'a pas sa place",* résume-t-il. *"En-dessous, le monde se transforme en une vision à 360° dépourvue des repères habituels. On se sent en apesanteur, comme dans l'espace".*

### Les championnats du monde dans le viseur

La compétition, Mathieu s'y frotte réellement en 2014. *"Enfant, je rêvais des Jeux, mais l'apnée n'est pas reconnue comme discipline olympique",* regrette l'apnéiste. Il se console avec les championnats du monde au Honduras pour lesquels il est sélectionné en 2017. Il remporte la 7e place dans la catégorie poids constant sans palme (62 mètres). *"La compétition, ce n'est pas avec les autres mais avec soi-même. C'est une discipline du dépassement de soi",* précise-t-il. Au fil des ans, il remporte plusieurs victoires qui le hissent à la 10e place du classement mondial. Prochain objectif, les championnats du monde qui auront lieu, si tout va bien, en septembre 2021, à Chypre. Pour s'y préparer, il suit un programme strict : vélo, exercices de relaxation et de yoga, stretching pour l'étirement des muscles, cardio pour le souffle... Son "spot" d'entraînement préféré se trouve du côté de Dahab, en Égypte, sur la Mer rouge. Il s'y rend dès qu'il le peut. Tout en poursuivant son autre rêve, ouvrir une école de natation à Versailles. *"C'est un projet qui verra le jour dès que les conditions sanitaires s'assouplirront. J'aimerais enseigner aux enfants les bonnes postures pour éviter les risques de noyade. J'en ai trop vu et je souhaite seulement éviter que cela arrive à d'autres personnes, surtout aux plus jeunes. Je suis également à la recherche de partenaires et de sponsors pour mes prochaines compétitions et pour tenter de battre le record de France".*

https://swimstars.fr/piscines/versailles/

# La Compagnie du Chat

## *Le plaisir du jeu*

Depuis plus de vingt-deux ans, La Compagnie du Chat accueille dans ses rangs des comédiens amateurs qui ont l'ambition de jouer comme de vrais professionnels. Avec toujours, au cœur, le plaisir du jeu.

Même pratiqué en amateur, le théâtre doit être approché de manière professionnelle. C'est avec cet état d'esprit que la Compagnie du Chat voit le jour grâce à Françoise Bonduelle : *"J'avais toujours voulu pratiquer le théâtre. Cela me paraissait inaccessible jusqu'à ce que j'intègre des cours de la Maison pour Tous du centre culturel André Malraux en 1985. Il aura fallu que j'attende que mes enfants grandissent pour m'autoriser à me lancer"*. À son arrivée, le cadre est déjà posé, les élèves sont pris en main par une metteuse en scène. *"Elle était très dynamique et nous faisait jouer La Fontaine, Prévert, Molière, Racine... Chaque année, nous jouions une pièce à la salle des fêtes. Et le public répondait présent !"*, se remémore-t-elle. En 1999, la Compagnie du Chat se crée, clin d'œil à André Malraux et à son affection particulière pour les félins.

> **Même pratiqué en amateur, le théâtre doit être approché de manière professionnelle.**

**Un metteur en scène passionné**

Comme il est question de garder les bonnes habitudes, la troupe conserve celle de prendre un metteur en scène professionnel pour les guider et améliorer leur jeu. *"Il est important pour nous de continuer à nous imposer un niveau de qualité élevé car c'est ainsi que nous progressons"*, poursuit Étienne Josse, l'actuel président de l'association qui a pris la relève de Françoise Bonduelle en 2020. *"Surtout, je ne me sentais pas légitime pour diriger une troupe. Je n'avais pas l'expérience. Cyril Ripoll, l'actuel metteur en scène, est un passionné qui sait nous communiquer sa belle énergie"*, ajoute Françoise Bonduelle. En plus de monter sur les planches de la salle des fêtes puis du Quai 3, la compagnie a eu le plaisir de se produire dans les différents quartiers du Pecq (pôle Wilson, salle Delfino...) ainsi qu'au centre culturel Jean Vilar à Marly-le-Roi. La troupe s'est même illustrée en Allemagne pour le compte de l'Alliance française.

De beaux souvenirs et un dynamisme contagieux qui se sont momentanément interrompus à cause de la Covid. *"Comme d'autres associations, nous avons dû nous adapter"*, confie Étienne Josse. La visioconférence a permis de poursuivre les répétitions alors qu'en temps normal, toute la troupe se retrouve au pôle Wilson au moins une fois par semaine pendant deux heures. Des moments durant lesquels les comédiens amateurs travaillent les intonations, le texte, les personnages, mais sans les déplacements scéniques. *"Cela ne remplace pas le présentiel mais nous a aidé à garder le lien et à ne pas le lâcher"*, poursuit le président.

**Club de lecture et de poésie**

Au fil du temps, parmi les comédiens, certains n'ont pas développé de vocation à se produire sur scène. *"Il y en a qui sont sujets au trac, d'autres ont des difficultés à apprendre leur texte par cœur ou n'ont plus l'énergie nécessaire. J'ai donc créé un club de lecture en 2015 orienté vers la poésie. D'abord parce que j'aime ce genre littéraire. Nous choisissons un texte. Le but est de pouvoir le lire sur scène. C'est avant tout de l'interprétation : la voix sans le corps. C'est un excellent moyen pour améliorer sa diction"*, assure Françoise Bonduelle.

Tout comme Étienne Josse, elle loue l'ambiance amicale qui règne au sein de la troupe. À ce jour, une vingtaine de personnes ont adhéré à l'association. En parallèle, le nouveau président caresse un doux rêve : *"Nous avons le projet de créer des passerelles avec d'autres troupes de comédiens amateurs de la ville afin de monter, pourquoi pas, des pièces en commun"*. Pour le plaisir de jouer, tout simplement.

**La troupe prépare deux creations**

**Théâtre :** *La Grande Magie* d'Eduardo de Filippo.

**Lectures :** Lecture de certains passages de la *Chaumière africaine* de Charlotte Dard, l'histoire d'une famille française jetée sur la côte occidentale de l'Afrique à la suite du naufrage de la Méduse. Deux descendantes de l'auteure participeront au spectacle (Sophie Bonduelle harpiste et Françoise Bonduelle).

https://lacompagnieduchat.wordpress.com/

# L'ASSOCIATION TERRE SOLIDAIRE À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Acteur historique de la solidarité dans plus de soixante pays, l'association CCFD-Terre Solidaire agit pour lutter contre la faim et toutes les formes d'injustice. Par l'engagement individuel de milliers de donateurs, l'association propose et soutient des solutions concrètes sur le terrain, ainsi qu'une réflexion collective sur l'organisation économique. **La délégation des Yvelines recherche des bénévoles** motivés pour sensibiliser les jeunes à la protection de la planète et à la solidarité internationale en intervenant avec d'autres bénévoles en milieu scolaire. Si vous êtes sensible aux valeurs portées par l'association et motivé pour intervenir auprès de collégiens et lycéens, avec des compétences en animation, contactez la !

Contact : iledefrance@ccfd-terresolidaire.org

# UN ALPICOIS EN FINALE DES CHAMPIONNATS D'EUROPE DE TRAMPOLINE !

Alexis Regulus, jeune Alpicois de 14 ans, a réalisé début mai une superbe performance aux championnats d'Europe de trampoline qui se déroulaient à Sotchi, en Russie. Benjamin de l'équipe de France, le jeune gymnaste s'est hissé à la 6e place de la finale de la compétition juniors ! Le jeune homme a également participé à l'épreuve synchronisée, avec son camarade varois Gabriel Chevallier. Le binôme s'est là aussi classé à la 6e place. De très bons résultats en vue des championnats du monde de Bakou, en Azerbaïdjan, en décembre prochain, et une immense fierté pour son club, l'Alpic Air Force Academy du CSMP.

Contact : lepecqtrampoline.fr

LE DOSSIER

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## protéger la ville aujourd'hui et dessiner celle de demain

Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme ? À quoi sert-il ? Pourquoi la Ville du Pecq a-t-elle décidé d'en adopter un ? Quels sont les buts recherchés par les dernières modifications ? Un dossier pour vous apporter toutes les réponses.

Adopté le 1er février 2017, après une large concertation avec les habitants des différents quartiers, réunis autour d'ateliers participatifs, de marches urbaines et de plusieurs réunions publiques, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Pecq avait un objectif principal : préserver le caractère de notre ville, notamment en évitant une densification trop importante. Notre ville est déjà deux fois plus dense que les communes riveraines. Il s'agissait d'éviter d'aggraver cette situation, et notamment de préserver nos espaces verts, alors même que la loi ALUR était venue supprimer le coefficient d'occupation des sols (COS) et la possibilité d'imposer une taille minimum de terrain constructible, dans le seul objectif de favoriser la densification des tissus pavillonnaires. Il fallait également permettre à la Ville de respecter l'obligation légale d'avoir 25% de logements sociaux sur le territoire communal d'ici à 2025. Ce taux était alors, pour Le Pecq, de 22,23%.

## PRÉSERVER L'INDÉPENDANCE DE LA VILLE EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DE SON TERRITOIRE

Pour rappel, les communes dites déficitaires en logements sociaux sont soumises à des prélèvements financiers (près de 40 000 euros pour Le Pecq). Mais surtout, en cas d'efforts insuffisants de leur part, les préfets peuvent prononcer des arrêtés de carence et imposer des sanctions aux collectivités concernées. L'arrêté de carence permet entre autres à l'État de majorer le prélèvement financier de la commune, de délivrer lui-même les autorisations d'urbanisme en substitution du maire et d'exercer un droit de préemption pour réaliser des logements sociaux sur le territoire de la ville. En somme, il permet au préfet d'ordonner la construction de logements sociaux partout où cela est possible.

Depuis l'adoption du PLU, la Ville du Pecq a donc activement travaillé à éviter cette situation en atteignant les objectifs exigés par la loi, tout en préservant le territoire communal. La stratégie retenue par le Maire et l'équipe municipale a été de privilégier les opérations à taille humaine et, autant que possible, les conversions ou reconstructions d'immeubles existants plutôt que l'extension du bâti. Ainsi :

- **Les terrains de l'ancien garage Toyota,** situé sur l'avenue de la Paix, ont accueilli un immeuble qualitatif composé de 64 logements dont 40% de logements sociaux.
- **L'ancienne poste,** rue de Paris a été démolie et va accueillir un bâtiment de 37 logements dont 60% sociaux.
- **L'extension de la résidence Renoir** au 40 bis rue du Président Wilson permettra de réaliser 22 logements sociaux supplémentaires.
- La Ville a travaillé avec le Département des Yvelines pour transformer **la résidence des Lys du Pecq,** située rue de l'Ermitage et comptant 130 logements étudiants, en résidence sociale de 90 logements.
- Une autre opération est actuellement en cours d'étude pour réhabiliter en logements **un immeuble de bureaux situé dans la rue de Paris,** à côté du supermarché. Ce projet a pour ambition de requalifier cet immeuble en améliorant son aspect architectural et en transformant les étages de bureaux pour créer 120 logements dont 90 seraient destinés à des étudiants et seraient comptabilisés en tant que logements sociaux. Cette requalification s'accompagnerait d'une réfection des rez-de-chaussée et de la galerie commerciale dans l'objectif de redynamiser le centre-ville.

**OPÉRATIONS AYANT PERMIS D'ATTEINDRE**

**25%**

**DE LOGEMENTS SOCIAUX À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE SANS DENSIFIER LE TERRITOIRE**

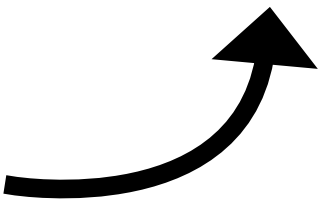

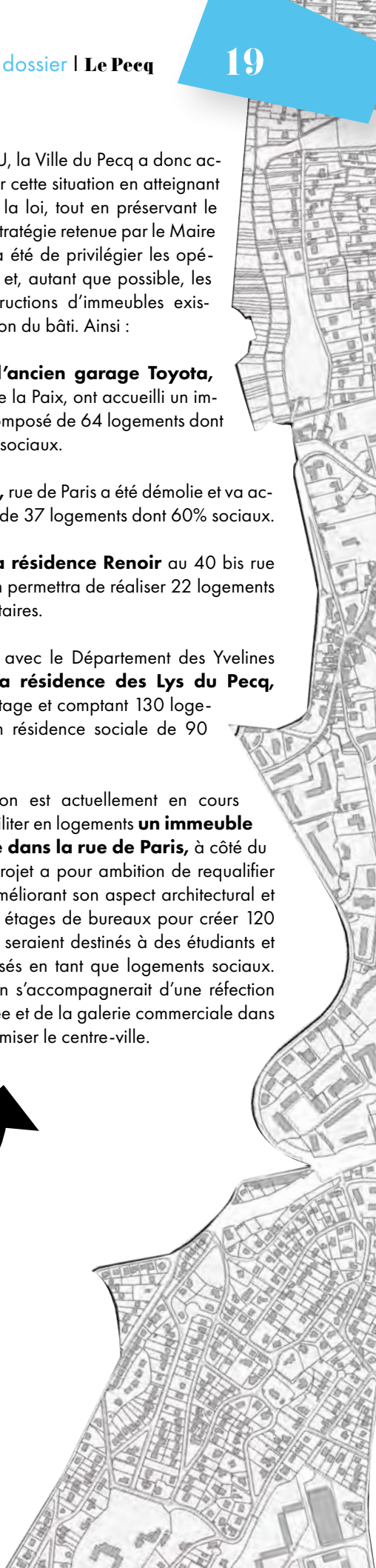

## LOGEMENTS SOCIAUX : LA VILLE EST DANS LES CLOUS

L'ensemble de ces opérations permettra à la Ville d'atteindre les 25% de logements sociaux sans avoir eu besoin de densifier son territoire communal. Cette contrainte ne constitue donc plus, comme en 2017, une épée de Damoclès sur l'urbanisme de notre ville. Il a donc été décidé de modifier notre PLU pour réduire la part de logements sociaux exigée par le PLU initial dans les secteurs les plus denses de la ville, en supprimant les zones de mixité sociale "Jean Moulin" et "Vignes-Benettes", qui imposaient un pourcentage de logement social plus important que le taux prévu dans le reste de la commune. Cette évolution permettra de ne pas introduire plus de 30% de logements sociaux (contrairement aux 50% exigés aujourd'hui) dans l'opération visant l'ancienne école maternelle des Vignes-Benettes. Celle-ci a pour objectif de remplacer l'ancienne école par une crèche de 40 berceaux, particulièrement nécessaire dans le quartier. Pour financer cet équipement public, la réalisation de la crèche sur l'emplacement de l'ancienne école s'accompagnera d'un programme de 85 logements, dont 30% de logements sociaux.

> **La modification du PLU va supprimer les zones de mixité sociale Jean Moulin et Vignes-Benettes, qui imposaient un pourcentage de logement social plus important que le taux prévu dans le reste de la commune.**

## PROTÉGER LES SECTEURS PAVILLONNAIRES

Le premier objectif de la mise à jour du PLU est donc de réduire la pression dans la construction de logements sociaux, qui n'est plus d'actualité. Le territoire communal continue cependant de connaître une pression foncière forte dans le secteur privé, notamment dans les quartiers pavillonnaires, où les opérations consistant à supprimer quelques maisons individuelles pour reconstruire des immeubles collectifs de plusieurs dizaines de logements risquent de se multiplier, tout comme les divisions de petites parcelles qui entraîneraient une densification excessive de ces quartiers et la perte d'espaces verts. Or, le PLU ne permet pas, aujourd'hui, de limiter ces opérations. Par ailleurs et plus largement, son application depuis trois ans a révélé, sur certains points, des difficultés inaperçues à l'origine et qui méritaient d'être corrigées.

Pour tirer les conséquences de cette situation, d'autres évolutions sont donc apportées à notre document d'urbanisme par le biais d'une procédure de révisions allégées et d'une procédure de modification conjointes.

Pour consulter les documents des enquêtes publiques

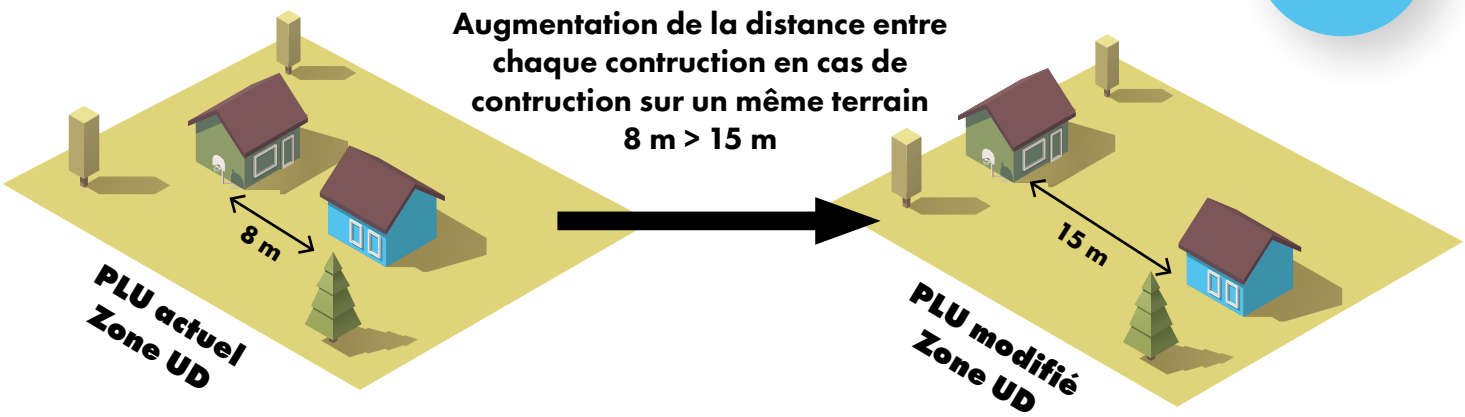


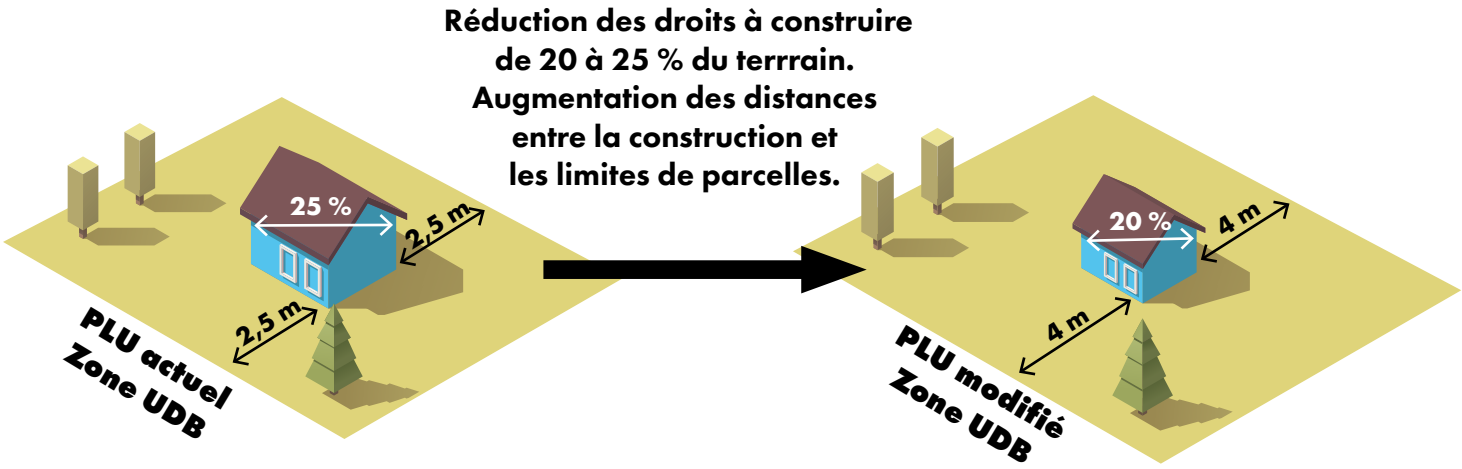


Tout d'abord, pour répondre à la pression foncière dans les quartiers pavillonnaires et éviter la construction de dizaines de nouveaux logements qui rompraient les équilibres actuels, la procédure de modification renforce les contraintes à la construction et à la division parcellaire dans ces secteurs pavillonnaires, notamment le domaine de Grandchamp, pour éviter le morcellement des petites propriétés et trop de construction de nouveaux bâtis. Elle prévoit notamment d'augmenter la distance des constructions aux limites séparatives et de renforcer les contraintes en cas de division parcellaire. L'emprise constructible au sein d'une parcelle a également été diminuée dans le secteur de Grandchamp, afin de conserver le caractère paysager du domaine et maintenir la composition urbaine qui le caractérise. Pour éviter que ces évolutions suppriment tout droit à construire là où une extension pourrait se justifier sans densification excessive ni atteinte aux continuités écologiques et paysagères, la procédure de révision redessine certains "cœurs d'îlots" inconstructibles pour les réduire là où ils apparaissent inutiles, c'est-à-dire sur certaines parcelles isolées (0,44 ha sur 12,49 ha au total). Les cœurs d'îlots ont en effet normalement vocation à protéger des continuités écologiques à l'échelle de plusieurs parcelles.

> **“Répondre à la pression foncière dans les quartiers pavillonnaires et éviter la construction de dizaines de nouveaux logements.”**

## UN PARKING POUR LA MAISON DE RETRAITE NOTRE-DAME

Le deuxième objectif vise à améliorer l'accès à la maison de retraite Notre-Dame. La situation de cette institution dans le centre historique du Pecq, au sein duquel les rues ont une déclivité importante et une offre de stationnement réduite, la rend difficile d'accès pour les familles des résidents. L'aménagement de quelques places de stationnement à l'intérieur de la parcelle, depuis un accès dans la rue Schuman, contribuerait à la rendre plus accessible. Cependant, ce projet est aujourd'hui incompatible avec la présence au PLU d'un espace boisé classé. La révision du PLU vise donc à réduire la taille de cet espace pour en soustraire une partie en réalité non boisée de la propriété de la maison Notre-Dame et qui peut recevoir quelques places de parking. Cette évolution permet de lever un obstacle juridique tout en conservant le caractère paysager de cette propriété, qui reste protégée par son site patrimonial remarquable. Les places de stationnement seront réalisées de manière à s'intégrer naturellement dans le reste de la parcelle.

> **“Les places de parking de la maison de retraite Notre-Dame seront réalisées sur une partie non boisée.”**

## PRÉVENIR LES PROJETS IMMOBILIERS DANS LE PARC D'ACTIVITÉS DU QUARTIER CANADA

Enfin, la modification du PLU a pour dernier objectif de prévenir les projets immobiliers sur le secteur du parc d'activités, situé route de Sartrouville, où de nombreux promoteurs envisagent aujourd'hui de convertir des immeubles de bureau en logements. L'évolution de ce secteur nécessitant un véritable projet d'ensemble ainsi que des financements importants, il est aujourd'hui instauré au PLU un périmètre d'attente de projet d'aménagement global, qui permet d'empêcher les changements de destination des immeubles pendant une période de cinq ans et de maintenir la vocation économique du site.

## PRÉSERVER NOS ESPACES VERTS

L'esprit de ce "toilettage" du Plan Local d'Urbanisme est de retrouver la maîtrise de l'évolution de notre ville : face à la pression immobilière, il nous faut limiter les possibilités de densification et d'artificialisation du territoire. Le Pecq accorde une large place aux espaces verts, aussi bien à travers ses parcs publics qu'à travers les jardins privatifs. Il est indispensable de les préserver et de les protéger. Parallèlement à ces modifications juridiques, la Ville souhaite également végétaliser certaines parties de son territoire qui sont aujourd'hui trop minéralisées : il s'agit des quartiers Vignes-Benettes/Grandchamp et Ermitage, construits en grande partie dans les années 1970 et dont l'urbanisme ne correspond plus à ce que nous attendons aujourd'hui. Des travaux sur les espaces publics seront menés dans les prochaines années pour y augmenter significativement la place des espaces verts. Il en va de même du projet Cœur de Ville, d'une grande qualité architecturale, signé par Jean-Michel Wilmotte, et qui sera entouré par de larges espaces verts afin de permettre aux Alpicois de se retrouver dans un lieu central et agréable, pour unir les différents quartiers en bord de Seine.

Interview

**RAPHAËL DOAN,**
1er adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme et des Travaux

**Pourquoi cette modification du PLU aujourd'hui ?**

Quand notre PLU a été adopté en 2017, notre ville n'avait pas encore atteint l'exigence fixée par la loi SRU de 25% de logements sociaux. Nous devions donc introduire dans notre document d'urbanisme des dispositifs permettant de démontrer aux services de l'État que nous serions capables d'atteindre cet objectif. Heureusement, cette situation a changé depuis quatre ans. Avec Mme le Maire, notre ligne de conduite a toujours été de viser les 25% en densifiant le moins possible notre ville déjà très dense. Nous avons donc privilégié, depuis 2017, les reconversions d'anciens immeubles plutôt que les nouvelles constructions (cf. p.19). Ce n'est pas toujours facile car il faut jongler entre de très nombreuses contraintes, mais nous y sommes parvenus, puisque les opérations en cours nous permettent d'atteindre les 25% requis. C'est pourquoi nous avons décidé de retoucher notre PLU pour en tirer les conséquences : nous n'avons plus à nous soumettre aux exigences de la loi SRU qui permet à l'État, dans le pire des cas, d'autoriser lui-même des constructions de logements sociaux partout où c'est possible. L'autre évolution qui nous a poussé à agir, c'est la pression des promoteurs à la densification. Depuis plusieurs années, nous voyons de plus en plus de projets immobiliers visant à multiplier les maisons sur des espaces étroits, voire à les remplacer par des collectifs, y compris en zone pavillonnaire. Or, la loi ALUR a supprimé aux communes certains moyens de lutter contre ce phénomène. Nous avons donc voulu nous redonner des moyens de lutter contre la densification et la parcellisation excessive de nos quartiers pavillonnaires, qui sont comme un poumon pour notre ville.

**Si vous deviez résumer en quelques mots les grandes lignes de cette révision ?**

Le contenu de cette révision/modification découle directement des objectifs que je viens d'exposer. D'une part, nous retirons du PLU certaines zones où un taux supérieur de logement social était exigé, notamment aux Vignes-Benettes et autour de l'école Jean Moulin. Désormais, le taux de logement social sur les projets d'habitat collectif sera le même partout. D'autre part, nous voulons nous redonner les moyens de préserver nos zones pavillonnaires d'une densification excessive, en jouant sur les pourcentages d'espace bâti et les distances de construction dans certains secteurs du PLU. Nous instaurons aussi un périmètre d'attente sur notre zone d'activité, sur la route de Sartrouville, qui nous permet d'éviter que des promoteurs ne transforment tous les bureaux qui s'y trouvent en logements : la ville ne pourrait pas accueillir convenablement les familles qui s'y installeraient, et surtout nous souhaitons redynamiser cette zone économique. Au passage, puisque nous entamions une révision du PLU, nous en avons profité pour le "toiletter", c'est-à-dire corriger certains points plus mineurs qui, depuis 2017, s'étaient révélés mal conçus ou peu adaptés. C'est le cas par exemple du dessin de l'espace boisé classé sur la maison de retraite Notre-Dame, qui protégeait inutilement une zone non boisée et empêchait la maison de retraite de créer quelques places de stationnement pour les familles des résidents. Nous continuons évidemment de protéger la qualité paysagère et environnementale du jardin, tout en rendant l'institution plus accessible. En échange, le jardin de la maison Notre-Dame sera ouvert au public sur la rue Schuman, ce dont nous nous réjouissons. Nous revoyons aussi, par souci d'équité au moment où nous réduisons les droits à construire, le dessin de certains "cœur d'îlots" isolés, qui ne présentaient pas d'intérêt pour la préservation de continuités écologiques et grevaient de grandes parcelles.

**Une procédure d'enquête publique vient de s'achever. Prendrez-vous en compte les retours des habitants ?**

La procédure de révision/modification du PLU est effectivement très encadrée, et comprend une étape de concertation et une étape d'enquête publique. Un certain nombre d'Alpicois ont pu émettre leurs remarques, leurs critiques et leurs suggestions sur ce projet, soit par écrit, soit en se rendant aux permanences du commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif. Je regrette que cette occasion ait été en partie gâchée par des rumeurs mensongères propagées par certains, selon lesquelles nous aurions eu l'intention de raser les écoles Jean Moulin et maternelle Centre pour y installer des logements sociaux – alors qu'au contraire, il s'agit de réduire l'exigence de logements sociaux à travers la ville, et que nous voulons évidemment conserver nos écoles. Mais l'enquête publique a aussi donné lieu à de très bonnes suggestions de la part des Alpicois, dont nous allons tenir compte pour les intégrer dans le projet final. Je pense en particulier à la question d'autoriser l'installation de piscines dans les zones appelées "cœurs d'îlot", qui n'est pas nécessaire et pourra être retirée, et à la suppression de l'emplacement réservé de logements sociaux sur l'école Centre : nous ne l'avions pas prévue à l'origine, en nous concentrant sur les Vignes-Benettes et sur Jean Moulin, mais il serait finalement logique de supprimer l'exigence supérieure de logements sociaux sur cette zone également, d'autant qu'il n'y est prévu aucun projet de construction. L'enquête publique et les concertations sont véritablement utiles lorsqu'elles permettent de faire émerger des suggestions pertinentes comme celles-ci.

# TOUS À LA FERME !

L'été approche, les beaux jours sont là et le déconfinement assouplit peu à peu certaines règles. C'est le moment idéal pour retrouver le parc Corbière et en profiter pour découvrir ou redécouvrir sa ferme et ses animaux stars, dont les agents de la Ville prennent le plus grand soin.

Lorsque Michel Péricard, alors maire de Saint-Germain-en-Laye, fait don en 2001 d'un grand âne noir du Berry à sa voisine du Pecq, il ne peut imaginer que, dix-neuf ans plus tard, à la mort de celui-ci, les Alpicois utiliseront la page Facebook de la Ville pour lui rendre un hommage digne d'une rock star ! Avec Mango, la Ville s'est trouvé un emblème, le parc Corbière, une ferme et ses visiteurs, surtout les plus petits d'entre eux, un lieu de pèlerinage incontournable.

## Six petits cochons

En ce lundi matin printanier, le parc est encore vide mais Jérôme et Fabien, agents municipaux et soigneurs de leur état, sont déjà à pied d'œuvre. C'est que les cochons, les lapins, les poissons et les chèvres, qui, au fil des années, sont venus rejoindre Mango - et aujourd'hui Jacotte, qui lui a succédé en mars 2020 - pour composer la ferme du parc Corbière, n'attendent pas.
Une réelle complicité semble émaner de la relation entre Jérôme et les derniers arrivants : Pumba, Peppa, Réglisse, Myrtille, Tirelire et Rose. Six frères et sœurs, dont les noms ont été choisis à la suite d'un vote des Alpicois sur Facebook, magnifiques spécimens de cochons "Göttingen", une race créée en Allemagne après la seconde Guerre mondiale et assez répandue aujourd'hui. À peine a-t-il posé une botte dans leur enclos, que les pensionnaires s'affolent. Et pour cause, c'est l'heure de la distribution de leur nourriture quotidienne, la "bouillie des cochons", un mélange d'eau, de blé, de maïs, de tournesol, d'orge et d'avoine. C'est peu dire qu'ils en raffolent : *"En quinze minutes à peine, la gamelle entière est dévorée. Ils ont faim, tout le temps !"*, constate Fabien qui n'en revient toujours pas.

> **Si donner à manger aux animaux n'est pas interdit, seuls les légumes sont autorisés et le pain est à proscrire absolument !**

## Une équipe aux petits soins

Une fois les cochons nourris, Jérôme distribue des céréales aux six lapins voisins, *"tous donnés à la Ville par des particuliers"*, explique-t-il, tandis que Fabien s'occupe de jeter des granulés dans le bassin des poissons. Ravitaillés tous les deux jours, ils sont au nombre de douze. Vivent ensemble des carpes, des comètes (poissons rouges) et des voiles de Chine, poissons blancs à tête rouge. Puis c'est au tour des chèvres de recevoir leur visite matinale. Là encore, elles réservent à Jérôme le meilleur accueil, ravies de le retrouver et de jouer avec lui. Il leur a d'ailleurs attribué des noms liés aux mythologies grecques et nordiques dont il est passionné. *"Je les ai appelées Zeus, Athéna, Thor, Freya et Chouquette. Bon, je ne suis pas sûr que, pour la dernière, ce soit vraiment mythologique !"*, explique-t-il en souriant. Quant à la petite dernière, cette fois, c'est sûr, rien à voir avec la mythologie puisqu'elle s'appelle... Kévin, pour être née le jour de l'anniversaire de l'un des gardiens du parc.

Jérôme et Fabien prennent particulièrement soin de leurs animaux. Il faut dire que la ferme a connu des jours sombres. En août dernier, 42 volailles (poules, oies, canards et dindons) ont été contaminées à la salmonelle par des pigeons. Afin d'éviter la propagation de la maladie, le vétérinaire a été contraint d'euthanasier l'ensemble des volatiles. *"C'était un véritable crève-cœur, parce que nous sommes très attachés à nos bêtes. Donc c'était incroyablement dur de devoir faire cela"*, avouent-ils. Après une désinfection stricte et totale de l'enclos, ce sont les cochons qui, en octobre, ont pris leur place.

## Jacotte, cette miraculée

Last but not least, les deux hommes terminent leur visite par Jacotte. Désignée mascotte du parc par son lourd héritage, ses soigneurs la décrivent comme très sociable et câline, voire *"un peu collante, parfois"*, comme le précise Fabien, tout sourire et de la tendresse dans la voix. Avec elle, ils ont créé un lien particulier, renforcé par la mésaventure vécue par l'animal il y a deux mois. Alors qu'elle jouait avec les chèvres, l'ânesse a foncé tête baissée dans le grillage de son enclos. Résultat plus que douloureux : elle s'est cassée le disque cervical, paralysant complètement son train arrière. *"Nous avons eu très peur de la perdre"*, confie Julien Carcedo, responsable du service Espaces verts de la Ville. Grâce à l'intervention du vétérinaire, et à un programme l'aidant à remarcher progressivement, Jacotte a pu recouvrer ses capacités de déplacement. Durant toute cette période difficile, ses soigneurs n'ont rien lâché et ont pris en main sa rééducation. Car l'ânesse revient de loin. *"Ce n'était pas gagné du tout. D'après le vétérinaire, il était envisageable qu'elle ne puisse plus remarcher. Pourtant, nous avons voulu y croire. Nous allions la voir deux fois par jour pour une promenade d'une quinzaine de minutes. Au bout de trois semaines, nous avons augmenté le temps de sortie"*, raconte Jérôme, visiblement soulagé. Leur persévérance a fini par payer. C'est certain, Jacotte n'est pas, pour le moment, en capacité de gambader et de taquiner ses amies les chèvres. Mais elle se tient à nouveau sur ses quatre pattes et se déplace avec aisance dans son enclos, même si elle ne retrouvera jamais totalement sa mobilité d'antan.

Veiller au bien-être de tous ces animaux si attachants a un prix. La Ville octroie ainsi un budget annuel de 10 000 € pour leurs soins dont 5 000 € sont strictement alloués aux soins vétérinaires. "Il faut tous les vacciner et établir un bilan de santé au moins une fois par trimestre", explique Jérôme. *"C'est important, car il faut qu'ils restent en bonne santé. Nous, comme le public qui vient les voir, tenons à eux"*.

## Sensibilisation à l'environnement

En temps normal, des visites sont organisées avec les élèves de maternelle, ainsi que ceux de CE1 et de CE2 des écoles du Pecq. *"En leur faisant découvrir les animaux de la ferme, en leur permettant de s'en occuper, c'est une manière de les sensibiliser à l'environnement"*, explique Julien Carcedo. Des lopins de terre se trouvent juste à côté des enclos : c'est le potager où poussent des courgettes, du potiron, de la salade ou encore des tomates. *"Les enfants nous aident à nous en occuper. Pour l'instant, tout est mis en parenthèses. Mais nous espérons que ces visites reprendront très vite, dès la rentrée prochaine si tout va bien"*, glisse Jérôme. En attendant, les animaux ne manquent toutefois pas de compagnie. Car tous les Alpicois connaissent la ferme, surtout lorsqu'ils ont des enfants. Depuis 2001, tous les petits Alpicois, et parfois même les grands, ont un jour tendu leur main à travers la clôture pour les nourrir. L'occasion de rappeler que si leur donner à manger n'est pas interdit, seuls les légumes sont autorisés. *"Le pain est à proscrire absolument !"* indique Fabien. *"Il fait grossir nos bêtes et nuit gravement à leur santé"*. D'ailleurs, chaque mardi et jeudi, la Croix-Rouge offre au parc des restes de légumes qui sont à la disposition du public, s'il le souhaite, pour les animaux. De quoi les ravir ! Les agents municipaux rappellent également d'être très attentifs à ne pas laisser traîner le moindre papier ou déchet aux abords des enclos, afin de respecter la propreté de la ferme. Pour le bien de tous, et surtout pour celui des animaux.

Jusqu'au 31 août, le parc Corbière est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h30, et les week-ends et jours fériés de 9h à 21h (horaires donnés sous-réserve d'un éventuel couvre-feu).

ISAMBERT ELECTRICITE
Depuis 1968

CHAUFFAGE
ECLAIRAGE
VENTILATION
INTERPHONE
AUTOMATISATION DE PORTAILS
BORNES DE VEHICULE ELECTRIQUE

01 39 76 82 62
105 bis, route de Croissy - 78230 Le Pecq-sur-Seine
site : www.isambert-electricite.com

Travaux Publics
CHAMPION JR

Chaque jour, CHAMPION JR, entreprise de travaux routiers aménage votre ville.

ZA du Pince Loup - 8 rue du Pince Loup - FOURQUEUX
78112 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Tél : 01 39 58 32 56 / Fax : 01 39 58 88 65
AFAQ ISO 9001 VERSION 2000

DONA maçonnerie
01 39 16 02 35
06 10 20 27 55

Constructions & Agrandissements
Rénovations
Aménagements intérieurs
Aménagements extérieurs

Savoir-faire et compétences au service de vos projets depuis plus de 10 ans !

sarldona78@gmail.com • www.sarl-dona.fr
3, allée du Bas-Perruchet - 78230 Le Pecq

POMPES FUNÈBRES DE FRANCE

AGENCE DU PECQ
11 rue de Paris

24/7 01 39 10 81 39

www.pompesfunebresdupecq.com
HAB: 20-78–0159 | N° ORIAS: 19.000.847

PRÉVOIR SES OBSÈQUES
C'EST ÉPARGNER À VOS PROCHES
UNE CHARGE FINANCIÈRE

PROXIMITÉ, ACCUEIL, ÉCOUTE ET CONSEILS PERSONNALISÉS

# CES HÉROS ALPICOIS

## morts pour la France

Depuis 2013 et une loi votée par l'Assemblée Nationale, le 27 mai constitue la Journée nationale de la Résistance, une commémoration qui a lieu tous les ans, en août, à Chatou. L'occasion d'évoquer l'histoire tragique des 27 martyrs de Chatou, véritables héros de la Résistance, dont faisaient partie deux Alpicois.

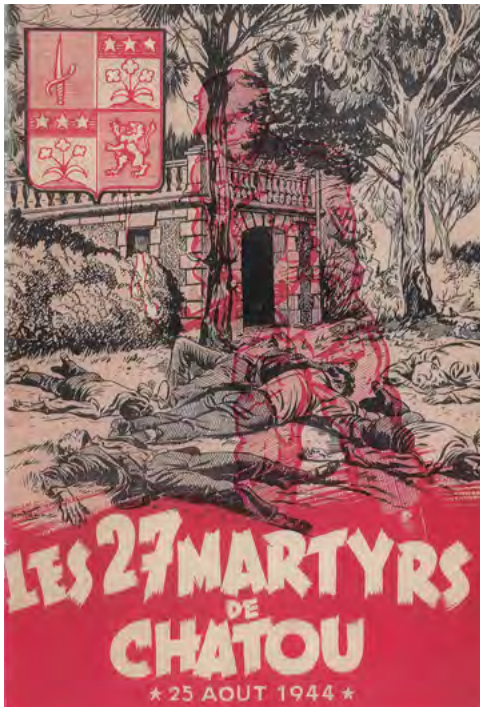


**Gabriel Morel** et **Jean-Pierre Ramain.** Une rue dans le quartier Mexique, l'autre dans le quartier Cité. Peut-être la vôtre. À part cela, ces deux noms vous sont sûrement inconnus. Pourtant ils sont gravés à jamais dans l'histoire de la ville, tout comme ils le sont sur le marbre du monument aux morts du cimetière du Pecq. Ayant tous les deux vécu, l'un dans le "vieux Pecq", l'autre dans le quartier Cité, pendant une partie de leur vie, les deux hommes furent membres des Forces Françaises de l'Intérieur, les groupements militaires de la Résistance Française, qui s'étaient formés dans la France occupée pendant la Seconde Guerre mondiale. Gabriel Morel était un combattant des Francs-Tireurs Partisans, l'une des sections des FFI. Il s'est courageusement battu à la grenade avant de tomber sous les coups des SS. Quant à Jean-Pierre Ramain, il était secrétaire du bureau militaire FFI de la région de Chatou. Ils font tous les deux partie des 27 martyrs de Chatou, sauvagement assassinés par les nazis le 25 août 1944. Ils avaient 22 ans.

Le 17 août 1944, les Forces Françaises de l'Intérieur prennent possession du château de la Pièce d'eau, à Chatou et capturent les jours suivants une quarantaine d'Allemands et de civils, qu'ils enferment dans la prison du château. Parmi les prisonniers, on retrouve des collaborateurs, des agents de la Gestapo ou encore des interprètes. Ces arrestations interviennent dans un contexte très défavorable aux nazis : à cette période, le vent tourne, l'armée américaine et l'armée Leclerc (une unité de l'armée française dirigée par le général Leclerc) progressent à une vitesse folle, poussant les soldats allemands dans leurs derniers retranchements. La Libération semble plus que jamais inévitable.

### Un massacre épouvantable

Le 25 août, Auguste Torset, commandant des FFI, ordonne à ses hommes de transférer les détenus à la villa Lambert, une propriété voisine du château. Sa volonté est de se protéger d'une éventuelle offensive allemande, car de nombreux camions de SS rodent dans Chatou et ses alentours. Le même jour, une horde d'Allemands attaque le château de la Pièce d'eau à coups de grenades et de mitraillettes, avec deux chars et deux autos-mitrailleuses en soutien. Les Allemands envahissent rapidement les lieux, arrêtent une soixantaine de FFI et réclament avec insistance qu'on leur indique le lieu de détention de leurs compatriotes. Le commandant Torset les conduit donc à la villa Lambert, et une fusillade éclate. En infériorité numérique et matérielle, c'est un véritable massacre que subissent les FFI. Les Français sont violemment frappés, à coups de crosse et de bouteilles en verre. Criblés de balles, ils sont démembrés et leurs yeux crevés. Au total, 27 résistants sont tués là par les nazis. En guise d'hommage, ils seront surnommés *"Les 27 martyrs de Chatou"*.

## LE DEVOIR **DE MÉMOIRE**

En dépit de la conjoncture, la Ville n'a pas dérogé au devoir de mémoire au cours de ce premier semestre 2021. Les commémorations du bombardement du 3 mars 1942 et de la Victoire du 8 mai 1945, bien que réalisées en comités restreints, sont là pour en attester.

## **LE BÂTIMENT EDF** N'EST PLUS QU'UN SOUVENIR

Le 25 mars dernier, c'est Laurence Bernard en personne qui avait symboliquement donné le premier coup de pelleteuse, signant le lancement de la démolition du bâtiment EDF, quai Voltaire, dans le quartier Cité. Deux mois plus tard, les anciens bureaux ne sont plus qu'un souvenir et les étapes suivantes du projet de restructuration du site, détaillées dans notre numéro de mars, vont pouvoir suivre leur cours.

## LES QUAIS **DANSENT**

Depuis le 17 avril, les quais de la rive gauche dansent au rythme des œuvres du parcours artistique proposé par le service Culturel de la Ville, en collaboration avec l'artiste alpicois Rénald Zapata. Et si les petites danseuses en tutu de plexiglas vous inspirent, n'oubliez pas que le concours photo se poursuit jusqu'au 6 juin et que toutes ses modalités vous sont expliquées sur le site de la Ville ou en flashant ce code :

## CONFÉRENCE **EAP**

La crise sanitaire ayant de fortes répercussions sur le monde économique, les conférences organisées par le réseau Entreprendre au Pecq sont plus que jamais essentielles. Ainsi, en ce début d'année, la Ville en a accueilli deux, l'une sur le thème "entreprises inspirantes et inspirées" et l'autre intitulée "surmonter les difficultés qui menacent la pérénité de mon entreprise : où et à qui m'adresser". Un soutien ô combien important en ces temps difficiles.

Scannez et découvrez

## LA GRANDE **LESSIVE, SAISON 2**

Après une première thématique autour des masques, en octobre dernier, le groupe scolaire Général Leclerc a lancé un nouveau programme de la "Grande Lessive" en mars, centré cette fois autour de l'environnement. Les élèves des écoles maternelle et élémentaire en ont profité pour décorer les grilles de leurs établissements avec leurs plantations éphémères et ainsi les présenter au public, comme le veulent les règles de cet événement international transgénérationnel.

Bravo aux jeunes artistes !

# Le RÉSUMÉ ! du numéro

Cette rubrique est pensée spécialement pour vous si vous êtes amateurs de manga ou si vous commencez toujours votre magazine par la fin.

**P7.** Portrait de **Danielle Korn**, nouvelle coordinatrice de l'association Partage-Rencontre-Échange, pour qui le bonheur est dans le PRÉ.

**P8.** L'Office de Tourisme intercommunal vous invite à participer à des Cluedo® géants. Gardez-le pour vous mais c'est le Colonel Moutarde, dans la cuisine avec un chandelier...

**P12.** Retenez votre souffle, le portrait du mois est consacré à **Mathieu Maraio**, apnéiste.

**P14.** **L'association** du mois est une compagnie de théâtre pas tout à fait comme les autres. Chat alors !

**P16.** Une ville PLU protégée, PLU verte, PLU harmonieuse, PLU durable... Ce sont quelques uns des objectifs du sujet que nous décortiquons dans notre **dossier du mois.** On vous laisse quelques secondes pour deviner de quoi il s'agit...

**P24.** Cochon qui s'en dédit, dans **notre zoom du mois**, on vous dit tout sur Pumba, Peppa, Réglisse, Myrtille, Tirelire, Rose et tous les autres pensionnaires de la ferme du parc Corbière, qui sont copains comme cochons.

LE PECQ

**Mairie du Pecq** • 13 bis, quai Maurice Berteaux • 78230 Le Pecq • 01 30 61 21 21 • lepecqenscene@ville-lepecq.org
• **Directeur de la publication :** Laurence Bernard, Maire • **Rédacteur en chef :** Bruno Labarthe
• **Rédaction :** Marina Al Rubaee, Raphaël Doan, Bruno Labarthe, Baptiste Lefilliatre • **Direction artistique et réalisation :** Anthony Fric
• **Secrétaire de rédaction :** Marianne Soulard • **Crédits photos :** Ville du Pecq tous droits réservés
• **Publicité :** LVC Communication - 93290 Tremblay-en-France - 06 11 59 05 32 / 09 52 73 07 73
• **Imprimerie :** Vincent imprimeries - 37000 Tours
• **Tirage :** 10 000 exemplaires
• **Distribution :** CHAMPAR - 95140 Garges-lès-Gonesse - 01 34 07 12 53
• **Dépôt légal** à parution
• **Abonnements :** 18 € par chèque à l'ordre du Trésor Public pour frais d'expédition

PEFC 10-31-1087
Certifié PEFC
Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

IMPRIM'VERT

# Terre-Elec

*Installation - Dépannage*

Chauffage
Climatisation
Domotique
Électricité Générale
Interphone - Vidéophone
Alarmes - Automatisme Portail

Terre-Elec

DEVIS GRATUIT

40, rue de Fontenelle - 78160 MARLY-LE-ROI

Tél.: 01 61 30 01 93

terre.elec78@gmail.com

# Ste MOGENTALE

PGN Professionnel Gaz Naturel

**INSTALLATION**
**ENTRETIEN**

*Plomberie*
*Chauffage central - Carrelage*
*Electricité générale - Alarme*

☎ 01 39 73 37 55

*6, rue J.P. Ramain - 78230 Le Pecq-sur-Seine*

Plus d'informations
et devis gratuit sur
www.gllautomobile.com

RÉPARATION TOUTES MARQUES
DIAGNOSTIC ÉLECTRONIQUE
RÉVISION
CLIMATISATION
BRIS DE GLACE

01.34.51.33.93
96 rue des prairies 78230 Le Pecq

# heliximmobilier

Achat – Vente – Location

4 AGENCES
UN SEUL MANDAT
Estimation offerte

www.heliximmobilier.com

X Sales & Rentals X Langues parlées : Français - Anglais

*Avec le professionnalisme des équipes* **helix immobilier**, *vous avez la certitude de* **VENDRE**, **ACHETER**, *ou de* **LOUER** *dans les meilleures conditions et les meilleurs délais.*

## Votre agence au Pecq

6, rue de Paris
01 39 17 17 17
lepecq@heliximmobilier.com

Nos 4 agences : SAINT GERMAIN-EN-LAYE - FOURQUEUX - LE PECQ - LE VESINET

*Vous recherchez des produits d'une extrême fraîcheur, vous aimez la qualité, alors n'hésitez pas...*

# LES JARDINS DU MESNIL

## Un Univers de Fraîcheur

Horaires d'ouverture : • Du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
• Sans interruption vendredi et samedi de 8h30 à 19h30 • Le dimanche de 8h30 à 13h00

45, rue Maurice Berteaux - 78600 MESNIL LE ROI

**01 39 12 17 31** - www.lesjardinsdumesnil.fr

PARKING GRATUIT